

L'ALTERNATIVE

EN SERVICES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Dossier de Presse

SIGNATURE DSP

CHAUFFAGE URBAIN DE VALENCE

25 Octobre 2016

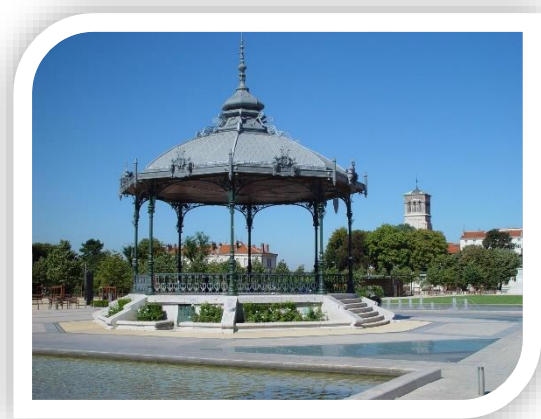
Contact Presse :

Muriel de l'Ecotais
01 49 14 89 26 / 06 34 22 36 66
muriel.delecotais@groupe-coriance.fr

Coriance :

Immeuble Horizon 1
10 Allée Bienvenue
93885 NOISY-LE-GRAND CEDEX
www.groupe-coriance.fr

Le groupe Coriance et la Ville de Valence font route ensemble vers la transition énergétique



Le 25 octobre 2016, Nicolas DARAGON, Maire de la Ville et Yves LEDERER, Président du Groupe Coriance, signent le contrat de Délégation de Service Public de gestion du réseau de chauffage urbain de la Ville de Valence. Un contrat de 24 ans.

«Le contrat qui est signé aujourd’hui est le fruit de la rencontre d’un engagement politique et d’un savoir-faire tous deux au service des énergies renouvelables et au profit des valentinois.» indique Yves Lederer

LE GROUPE CORIANCE

Créé en 1998 par Gaz de France, le Groupe Coriance s'est rapidement imposé comme un acteur majeur dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains en offrant à ses clients une véritable alternative aux acteurs traditionnels du marché. Il est dirigé par Yves Lederer, depuis 2003.

Indépendante depuis 2008, la société a développé au-delà de son cœur de métier- la gestion des réseaux de chaleur et de froid- une expertise dans les services en efficacité énergétique.

Coriance et ses 30 filiales comptent plus de 300 salariés dans toute la France et proposent des solutions énergétiques et environnementales sur-mesure et complètes, de la production d'énergie thermique jusqu'à son utilisation, avec l'ambition de valoriser au maximum les énergies renouvelables.

Avec un parc alimenté à plus de 60 % par des énergies renouvelables et de récupération auxquels s'ajoutent 21 % de cogénération, Coriance a le mix le plus « vert » de la profession. Plus de 80 % de la chaleur est produite à partir de sources d'énergies vertueuses.

En août 2016, la société First State Investments (FSI) est devenue le nouvel actionnaire de Coriance. Son ambition est, dans les années à venir, de soutenir le développement du Groupe dans les deux secteurs des réseaux de chaleur et de froid urbains et des services énergétiques, en privilégiant systématiquement les énergies renouvelables.

First State Investments gère des capitaux provenant pour l'essentiel d'investisseurs institutionnels tels que des fonds de pension et des assureurs-vie.

Ce fonds investit, sur le long terme, sur le secteur des infrastructures, dans des sociétés solides et ayant adopté une démarche de développement durable. En effet, First State Investments signataire, depuis 2007, des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies, s'efforce d'améliorer en continu ses pratiques dans le respect des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en les intégrant à son activité et à ses processus d'investissement.

DEUX MÉTIERS, UNE RÉFÉRENCE DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

- Coriance est reconnue, notamment par les Collectivités territoriales, comme l'un des meilleurs spécialistes dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains. L'entreprise apporte un véritable savoir-faire dans l'achat d'énergie, la conception, le financement, la construction, la modernisation et l'exploitation des installations de génie climatique.
- Coriance assure également la maintenance des installations thermiques et climatiques des habitats collectifs, en privilégiant la réduction des consommations d'énergie.

DES SOLUTIONS UNIQUES et RÉSOLUTION EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

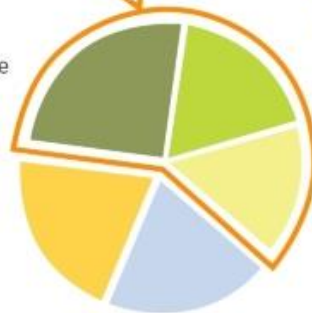
Une spécificité remarquable : 60% du panier énergétique utilisé par CORIANCE provient des énergies renouvelables et de récupération. Plus de 80% de la chaleur est produite à partir de sources d'énergies vertueuses

26% de biomasse

- Une ressource écologique et renouvelable
- Un combustible performant
- Qui participe au développement économique local

21% de cogénération

- La production simultanée de chaleur et d'électricité
- Un rendement global de 90 %
- Une réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Une production décentralisée d'électricité qui limite les coûts liés à son transport



18% de géothermie

- Une utilisation efficace de la chaleur des sous-sols
- Une ressource locale, non polluante et inépuisable
- Aucune nuisance sonore

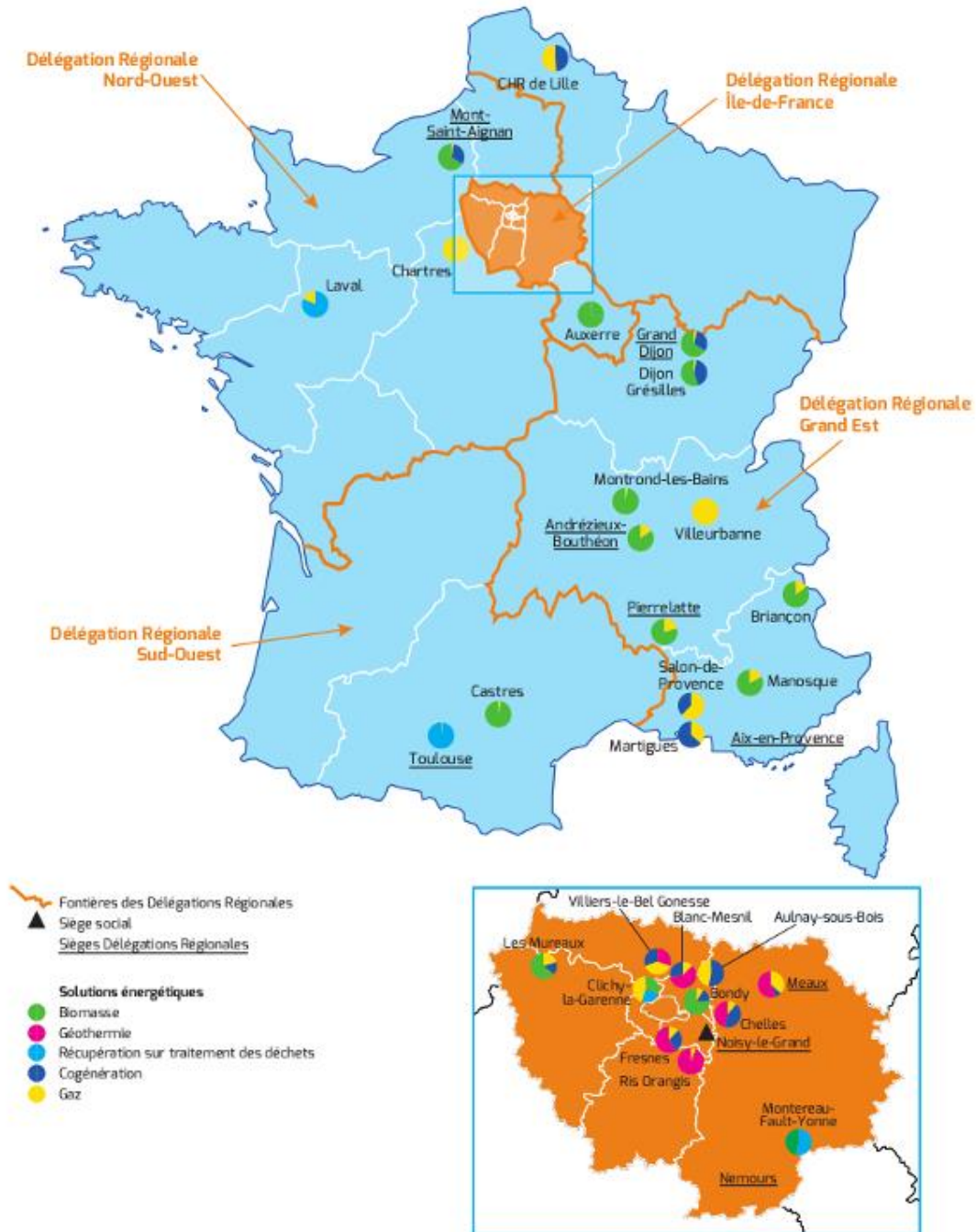
16% d'énergie de récupération

- La chaleur produite par l'incinération de déchets urbains

19% de gaz

LES IMPLANTATIONS DU GROUPE

Implantation des réseaux de chaleur Coriance en France et type de solutions énergétiques



3 QUESTIONS à Yves LEDERER, Président du Groupe CORIANCE



1 - Le groupe Coriance a connu une très forte croissance ces 10 dernières années, comment voyez-vous les 10 prochaines ?

Le Groupe aura une croissance encore plus rapide que par le passé.

En effet, d'une part, la société a grandi ; elle s'est développée. Elle dispose donc d'une capacité plus grande pour répondre et remporter de nouveaux appels d'offres. D'autre part, avec l'arrivée de son nouvel actionnaire, particulièrement attaché au développement des EnR,

Coriance dispose d'une capacité d'investissement renouvelée et conséquente.

Enfin, Coriance évolue sur un marché porteur, en parfaite adéquation avec les politiques volontaristes et concordantes menées au niveau français, européen et mondial, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir les énergies vertes.

2 - Que signifie pour vous et vos équipes le changement d'actionnaire qui vient d'avoir lieu ?

C'est une nouvelle page de l'histoire de Coriance qui s'ouvre, avec des perspectives et une volonté de développement accrue.

Notre nouvel actionnaire est mondialement reconnu comme un spécialiste des infrastructures et des énergies renouvelables.

Pour les équipes, ce changement s'inscrit dans la continuité. Le management et l'organisation interne du Groupe sont maintenus.

3 - Le groupe Coriance a-t-il toujours la volonté d'être le plus vert des acteurs de son secteur ?

Absolument. La poursuite du développement du Groupe s'inscrit dans la ligne qui a, depuis l'origine, été suivie et revendiquée. Nous privilégions toujours les énergies vertes. Nous resterons donc le premier puisque nous procédons essentiellement à des investissements dans les EnR.

LES DATES CLÉS

- **1998** Coriance est créée par GDF pour en être la filiale dédiée aux réseaux de chaleur. L'entreprise démarre son activité avec des projets de géothermie à Meaux, puis à Fresnes.
- **2006** Lors de la fusion GDF/Suez, la Commission européenne demande, pour garantir l'existence d'un marché concurrentiel, que Coriance soit cédée.
- **2008** Mise en vente par GDF, Coriance devient, le 31 juillet 2008, filiale du groupe italien A2A, 9ème énergéticien européen. Mais en 2012, A2A augmente fortement son niveau d'endettement. N'étant plus en mesure de financer le développement de la société, le groupe A2A décide de procéder à sa mise en vente.
- **2012** Coriance est reprise par ses managers, adossés au fonds KKR Infrastructure, un fonds d'investissement de capital de longue durée dont l'objectif est de renforcer la position de Coriance en tant que référence dans le secteur des réseaux de chaleur, de la cogénération et des services énergétiques en France.
- **2016** First State Investments (FSI) devient, en juillet 2016, l'actionnaire principal de Coriance.

FSI est une société de gestion d'actifs internationale qui fait partie de la Commonwealth Bank of Australia, une des institutions financières les plus anciennes et les plus importantes en Australie.

L'équipe d'investissement européenne est basée à Londres et Paris. Elle a réalisé des investissements notamment en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, en Suède et en Finlande.

Coriance est son premier investissement en France.

LES CHIFFRES CLÉS*

- 150 Millions d'euros de chiffre d'affaires (estimé)
- 324 Millions d'euros investis depuis 1998, année de création de la société
- 300 collaborateurs en septembre 2016 (+ 15% par an en moyenne) et le recrutement continue
- 29 réseaux de chauffage et de froid en France dont 12 réseaux bois énergie
- 160 000 équivalents-logements desservis
- 820 MW de puissance thermique gérée
- 120 MW électriques de puissance installée en cogénération
- 24 puits de géothermie
- Plus d'un millier d'installations techniques gérées
- Plus de 120 000 tonnes d'émanations de CO2 évitées chaque année (l'équivalent à l'émission de 100 000 voitures sur la route)

**données 2015*

UN NOUVEAU MIX ENERGETIQUE POUR LE RESEAU DE CHALEUR DE VALENCE

L'objectif de la Ville de Valence est de réussir la transition énergétique de son réseau de chauffage Urbain en introduisant dans le mix énergétique, de l'énergie issue d'une centrale de cogénération alimentée par un forage géothermique à forte profondeur. En cas d'absence de ressource géothermique ou de ressource géothermique insuffisante, une chaufferie biomasse de puissance adaptée sera construite.

A l'issue d'un appel d'offres et sur la base d'un projet innovant, le Conseil Municipal de la Ville a décidé de confier ce projet au groupe Coriance.

C'est avec EVVA, sa nouvelle filiale entièrement dédiée au Réseau de chaleur de Valence, que le groupe va prendre en charge, le 01/01/2017 le réseau via une Délégation de Service Public (DSP).

UN PROJET A CHOIX MULTIPLES

Selon la ressource géothermique disponible, une décision sur les ressources énergétiques à utiliser sera prise avec l'ambition de valoriser au maximum les énergies renouvelables.

Les installations existantes seront entièrement rénovées et modernisées pour fonctionner, dès le 01/10/2017, en Basse Pression/Basse Température (BP/BT), seule compatible avec le recours à l'énergie renouvelable.

Un volume important de travaux de modernisation sera engagé à l'été 2017, avec le remplacement de près de 2 km de réseau existant et des 50 sous-stations haute pression existantes.

A partir du 1er octobre 2018, les usagers du réseau de chaleur de Valence bénéficieront de chauffage issu d'une source d'énergie verte.

D'autres travaux sur les équipements et bâtiments existants seront engagés sur la durée de la DSP jusqu'à rénovation complète des 9 km de réseau de chaleur.

UN COUT DE CHALEUR AVANTAGEUX

Dès la prise en charge de la DSP par EVVA, les usagers bénéficieront d'une baisse du coût de la chaleur de 12%.

A terme, grâce à un réseau devenu «vert» avec un mix énergétique comprenant plus de 60% d'énergie renouvelable, les abonnés bénéficieront d'une nouvelle baisse de minimum 20%.

EN QUELQUES CHIFFRES

- 9 km longueur du réseau de chaleur
- 60 % d'énergie renouvelable à terme
- 12% baisse du coût de la chaleur immédiat
- 20% de baisse minimum après le passage aux EnR
- 24 ans : durée du contrat de DSP

EN QUELQUES DATES

- 25/10/2016 : signature du contrat de DSP
- 01/10/2017 : passage du réseau en Basse Pression/Basse Température (BP/BT),
- Eté 2017 : rénovation et modernisation du réseau
- 01/10/2018 : production de chaleur à partir d'énergie renouvelable